

Réunion 16 août 2018 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 2

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. J. MAURIAC, G. MARTIN, P. RAFFARD

Excusés : Mme P. BEAURENAUD,
MM. P. LEJEUNE, L. ERAY

1 – COMPOSITION DE LA COMMISSION POUR LA SAISON 2018/2019

Président : Bernard MAY

Vice-Président : Philippe LEJEUNE

Secrétaire : Pierre RAFFARD

Secrétaire-adjoint : Jean MAURIAC

Référente Coupes et responsable du Critérium Foot Seniors à 8: Patricia BEAURENAUD

Membres : Guy MARTIN, Lionel ERAY

2 – ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

La réunion pour la constitution des poules, en présence des clubs, aura lieu, **jeudi 23 août 2018, à 18 heures, au siège du District.**

Elle sera effectuée à partir des poules de la saison 2017/2018 et pourra évoluer en fonction des souhaits des clubs **dont la présence est souhaitée.**

Trente-sept clubs engagés : ANLEZY 1, ARQUIAN 1, CERCY 2, CHAMPVERT 1, CHARRIN 2, CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2, SAINT-PEREUSE 1, CHAULGNES 2, CORANCY 1, COSNOIS FC 2, COULANGES 3, ETOILE SUD NIVERNAISE 58 3, DRUY-BEARD 2, CORVOL 1, FOURCHAMBAULT 3, AS GARCHIZY 3, GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS 2, GUERIGNY-URZY 2, LA MACHINE 3, PANNECOT-LIMANTON 1, LORMES 2, LUTHENAY-UXELOUP 2, MARZY 3, ENTENTE MON TSAUCHE-CORANCY 1, MOULINS-ENGILBERT 2, ENTENTE MOUX-BRASSY 2, NARCY 2, NEUVY 1, FC NEVERS-BANLAY 2, SAINT-ELOI 2, OLYMPIQUE – SAINT-MARTIN-D'HEUILLE 1, SUD-LOIRE-ALLIER 2, SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER 2, SAINT-SAULGE 1, SAINT-SEINE 1, TANNAY 1, VANDENESSE-SAINT-HONORE 1.

La commission prend note du non-engagement du club d'INTER-NEVERS, et en l'état actuel des choses, elle sera dans l'obligation de constituer une poule à treize.

3 – DEMANDES D'AUTORISATION DE TOURNOI

- ESN 58 : le 15 août 2018
 - DRUY-BEARD : le 25 août 2018
- Droit 26 € à chaque club.

4 – COURRIERS

- De l'INTER-NEVERS : la commission regrette le non-engagement de ce club.
- De l'US LUZY-MILLAY : la commission regrette mais la gestion du championnat et du calendrier de l'équipe 2 est du ressort du District de SAONE-ET-LOIRE.

Prochaine réunion jeudi 23 août 2018, 16 h 30.

Le Président.

